

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.071

L'An deux Mille Six, le 28 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. HUGENDBLER représenté par M. CHABANEAU
M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS -EXCUSES : M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ACCESSIBLES AUX HANDICAPES
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

VOTE : UNANIMITE

La Ville de Royan envisage l'installation d'équipements accessibles aux handicapés sur les sites touristiques de la plage de la Grande Conche et du Marché Central.

Il s'agit de :

- Plage de la Grande Conche (près du poste de secours Mirado) :
Acquisition de 2 fauteuils de baignade pour handicapés, y compris signalétique et tapis d'accès, pour un montant d'environ 8.500 €TTC.

- Marché Central :
Fourniture et pose d'un sanitaire automatisé, pour un montant d'environ 60.000 €TTC.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de la Région et de l'Etat pour la mise à disposition de ces équipements.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la nécessité de mettre à disposition des équipements accessibles aux handicapés sur les sites touristiques,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de la Région et de l'Etat pour l'installation d'équipements accessibles aux handicapés sur les sites touristiques de la plage de la Grande Conche et du Marché Central.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 juillet 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT

Pièce annexe

**OBJET : EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ACCESSIBLES AUX HANDICAPES
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

DETAIL ESTIMATIF

Ø **Plage de la Grande Conche** (près du poste de secours Mirado)

- Achats de 2 fauteuils de baignade pour handicapés	2 880,44 €TTC
- Fourniture tapis d'accès 25 m X 2.10 m	4 888,72 €TTC
- Fourniture signalétique d'information et directionnelle	568,10 €TTC
TOTAL	8 337,26 €TTC
	Arrondi à : 8 500,00 €T.T.C.

Ø **Marché Central**

- Fourniture et pose d'un sanitaire automatisé accessible aux handicapés (compris hérisson et dalle B.A.)	60 000 €TTC
---	--------------------